

Un palmarès des communes qui misent sur le numérique citoyen

L'association Villes Internet a remis, mercredi à Lille, le label Territoires, villes et villages Internet aux collectivités qui proposent des services publics numériques.

LE MONDE | 02.02.2017 à 14h47 | Par Lisa Burek

Ils s'affichent sur des panneaux à l'entrée des villes et villages. Depuis dix-sept ans, les "@" (de une à cinq arobases) du label national des Villes Internet sont attribuées aux villes et villages français qui mettent en œuvre des services connectés pour leurs citoyens. La plate-forme Atlaas (Annuaire territorial de liaison des acteurs, actions et services numériques), sur le site Villes Internet, recense ces actions.

Mercredi 1^{er} février, 331 communes de toutes tailles ont reçu le label Territoires, villes et villages Internet lors d'une cérémonie à la Métropole européenne de Lille et Plaine, en présence de 450 élus et acteurs locaux.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un concours qui récompenserait les communes les plus connectées. Le label est décerné à toutes les collectivités participantes, à partir du moment où elles s'engagent dans une politique numérique locale, et il distingue celles qui ont mené une action originale dans l'un de ces sept domaines : numérique éducatif, réseau social, gouvernement ouvert, coopération internationale, solidarité numérique, télétravail et accessibilité.

Le numérique au service du citoyen

A Aix-les-Bains, ville qui a obtenu cinq arobases cette année, les habitants sont consultés pour créer un tiers-lieu de travail et un réseau de cotravailleurs. Dans la région Hauts-de-France, la commune de Marcq-en-Barœul a mis en avant sa « *bonne appli* », un appel à projets qui encourage les solutions innovantes pour la mise en relation des habitants en vue d'actions collectives ou d'entraide entre voisins.

Dans le Val-de-Marne, à Fontenay-sous-Bois, le projet Vocabulons utilise les ressources numériques et la culture pour casser les barrières de la langue et organiser des ateliers d'apprentissage du français.

Alors que la France préside depuis septembre 2016 le Partenariat mondial pour un gouvernement ouvert, le label Villes Internet prend en compte cette année les actions des villes dans le domaine de la participation citoyenne et de la transparence. Ivry-sur-Seine est récompensée pour son comité de pilotage pour la transparence de l'action publique. La communauté d'agglomération La Riviera du Levant, en Guadeloupe, est mentionnée pour son ouverture des données qui concernent les enquêtes publiques.

Dix-sept collectivités sur l'ensemble du palmarès ont reçu une mention spéciale. « *Le numérique doit être avant tout au service de l'expression des habitants*, souligne Florence Durand-Tornare, fondatrice et déléguée de Villes Internet. *C'est le citoyen, aujourd'hui, qui doit exprimer précisément ce dont il a besoin.* »

Une répartition inégale

Pour la fondatrice du label, la dimension la plus importante pour le développement des villes numériques est « *la volonté politique* » qui va au-delà de « *la couleur politique* ».

La France affiche un score honorable en ce qui concerne le développement des services publics numériques. Selon un rapport de la Commission européenne, 48 % des interactions entre citoyens et administrations se font en ligne, contre 32 % en moyenne en Europe. Pour Florence Durand-Tornare, « *il y a d'excellents services publics numériques en France, mais il existe aussi une inégalité d'accès à ces services* ».

Certains territoires isolés, notamment les zones rurales, peuvent être victimes de la « fracture numérique ». « *Il faut harmoniser le territoire, il y a encore des zones blanches, des écoles et des mairies qui ne sont pas connectées* », insiste Florence Durand-Tornare. S'il existe bien une prise de conscience et des initiatives exemplaires engagées par les collectivités, « *il n'y a pas d'homogénéité des services publics numériques* ».